


Herriko Etxea
64780 - BIDARRAI

Envoyé en préfecture le 07/12/2023
Reçu en préfecture le 07/12/2023
Publié le 
ID : 064-216401240-20231206-572023-DE

Mairie
64780 - BIDARRAY

Deia / Convocation 29/11/2023
Jarduneko Kontseilariak / Conseillers en exercice :14
Hor / Présents : 11

Conseil municipal du Mercredi 6 Décembre 2023

2023-ko Abenduaren 6-ko bilkura

Bi mila hogeita hiru urtean, Abenduaren 6-an, arratseko zortzitan, herri huntako kontseilua, behar bezala deitua, legeak agintzen duen kopuruan bildu da, bere bilkuren usaiako tokian, Jean Michel ANCHORDOQUY lehendakartzapean, Auzapeza

Séance du 6 Décembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le 6 Décembre à vingt heure, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jean Michel ANCHORDOQUY, Maire

Présents 11 /14: ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton,

BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - CEDARRY Suzanne- IBARROLA Pascal -
ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique URRIZAGA Peio- ONDICOL Beñat - MARISCO Jean Pierre

Absents 3/14 : ARROSSA Lidia - SABAROTS Anne Marie- -ETCHEVERRY Bernadette

2023/57 : Incorporation de la parcelle A899 dans le domaine communal. (consorts Lahirigoyen).

- Le Maire expose à l'assemblée que le chemin privé cadastré A899 desservant la maison Medikueana (propriété des Consorts Lahirigoyen) est utilisée par des administrés.

Vu le courrier des Consorts Lahirigoyen du 21/11/2023 demandant ce reclassement ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur cette opération d'acquisition à titre gratuit de la voie concernée.

Le Consorts Lahirigoyen prendra à sa charge tous les frais liés à cette opération (géomètre – notaire et enquête publique).

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

PREND en considération le projet d'incorporation et de classement dans la voirie communale du chemin privé situé vers Medikueana.

CHARGE le service administratif de la Maire de procéder aux démarches nécessaires à cette opération, notamment de soumettre le projet à l'enquête publique.



Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que
dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme
Le Maire Jean Michel. ANCHORDOQUY

